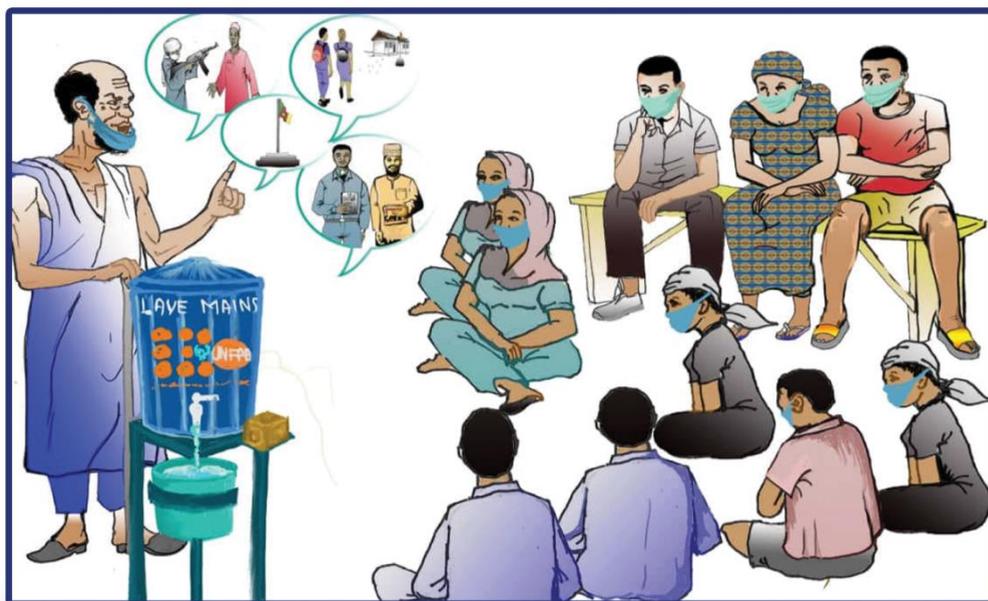




PROJET JEUNESSE ET STABILISATION POUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ DANS LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN

(MAI 2019 – AVRIL 2021)



Guide de prise en charge psychosociale

TABLE DES MATIERE

TABLE DES MATIÈRES	2
LISTE DES SIGLES	4
INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL.....	5
1. DEFINITION DU CONTEXTE.....	5
2. IDENTIFICATION DES CIBLES: PERSONNES VULNERABLES ET A RISQUE.....	6
3. CADRE THEORIQUE DU SOUTIEN PSYHOSOCIAL.....	7
CHAPITRE 1: QUELQUES FONDEMENTS THEORIQUES DU SOUTIEN PSYHOSOCIAL DES PERSONNES VULNERABLES A L'EXTREMISME VIOLENT	9
1. LA PYRAMIDE IASC DE SOUTIEN PSYHOSOCIAL ET DE SANTE MENTALE.....	9
(1) <i>Pyramide IASC et échelle des besoins de Maslow</i>	<i>9</i>
(2) <i>Prise en compte du contexte de l'extrémisme violent pour adapter la pyramide IASC</i>	<i>10</i>
2. CONTENU DU SOUTIEN PSYHOSOCIAL ET DE SANTE MENTALE EN CONTEXTE D'EXTREMISME VIOLENT	12
(1) <i>Prise en charge psychologique ou psychothérapie (voir Guide psychologique et psychiatrique).....</i>	<i>13</i>
(2) <i>Prise en charge psychiatrique (voir Guide psychologique et psychiatrique).....</i>	<i>13</i>
(3) <i>Prise en charge psychosociale (sur laquelle se centre le présent guide)</i>	<i>14</i>
CHAPITRE 2: QUELQUES ORIENTATIONS UTILES ISSUES DES DOCUMENTS DE REFERENCE DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ACTEURS CLES DE LUTTE CONTRE L'EXTREMISME VIOLENT	16
1. LES FACTEURS EXPOSANT LES JEUNES A L'EXTREMISME VIOLENT	16
2. ORIENTATION DES SOLUTIONS DE REPONSE ET DE PREVENTION DE L'EXTREMISME VIOLENT	16
(1) <i>Au niveau de l'accès au service de base et à la sécurité</i>	<i>20</i>
(2) <i>Au niveau des dispositifs familiaux et communautaires</i>	<i>20</i>
(3) <i>Au niveau des dispositifs de soutien non-spécialisés.....</i>	<i>21</i>
(4) <i>Au niveau des dispositifs de soutien spécialisés</i>	<i>22</i>
CHAPITRE 3: LES STRUCTURES LOCALES UTILES A LA PRISE EN CHARGE PSYHOSOCIALE DES PERSONNES VULNERABLES A L'EXTREMISME VIOLENT DE BOKO HARAM DANS L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	23
1. LES DISPOSITIFS NON SPECIALISES DIRECTS (MINSANTE ET MINAS: LES CENTRES ET SERVICES SOCIAUX).....	24
(1) <i>Les centres sociaux.....</i>	<i>24</i>
(2) <i>Les services sociaux liés au Ministère de la Santé Publique.....</i>	<i>24</i>
(3) <i>Services sociaux et de santé liés aux établissements d'enseignements</i>	<i>25</i>
(4) <i>Cas spécial des services sociaux des communes</i>	<i>25</i>
2. LES DISPOSITIFS NON SPECIALISES INDIRECTS (MINJEC ET MINPROFF): LES CMPJ ET LES CPFF	25



(1) <i>Les Centres Multifonctionnels de la Promotion des Jeunes (CMPJ)</i>	25
(2) <i>Les Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)</i>	26
(3) <i>Limites des CMPJ et des CPFF</i>	26
3. AUTRES DISPOSITIFS NON SPECIALISES LIES (MINADER, MINEPIA, MINAC, MINPMEESA)	27
(1) <i>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)</i>	27
(2) <i>Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)</i>	27
(3) <i>Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) et Ministère des Sports et de l'Éducation Physique</i>	28
4. LA CONTRIBUTION DES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES, ONGS ET NATIONS UNIES AU SOUTIEN PSYCHOSOCIAL ET EN SANTE MENTALE	28
CHAPITRE 4: LES « COINS » DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL AUX PERSONNES VULNERABLES A L'EXTREMISME VIOLENT DE BOKO HARAM A L'EXTREME-NORD DU CAMEROUN	30
1. ACTIVITES PREPARATOIRES: DE L'ÉCOUTE AU REFERENCEMENT	30
(1) <i>Accueil et écoute</i>	30
(2) <i>Le suivi de proximité</i>	32
(3) <i>Le référencement</i>	32
2. LES ACTIVITES EN ATELIER OU « COINS » DANS LES STRUCTURES D'APPUI PSYCHOSOCIAL ...	33
(1) <i>Le « coin » causerie éducative</i>	33
(2) <i>Les « coins » animation sonorisée et animation télévisée</i>	34
(3) <i>Le « coin » genre ou coin spécifique aux filles/femmes</i>	34
(4) <i>Le « coin » activités socio-récréatives et ludiques</i>	34
(5) <i>Le « coin » insertion socio-économique et professionnelle</i>	35
(6) <i>Coin Alphabétisation fonctionnelle et numérique</i>	37
3. RESSOURCES ET SUIVI-EVALUATION	37
(1) <i>Les ressources nécessaires</i>	37
(2) <i>Cadre de suivi-évaluation</i>	38
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES	39
RÉPERTOIRE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS INTERVENANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL	40
ANNEXE : CRITERES DE SELECTION DES BENEFICIAIRE	40



LISTE DES SIGLES

ACDC	Association Camerounaise pour le Développement Communautaire
APS	Accompagnateur/Assistant Psychosocial
BERCER	Bienvenu, Écoute, Renseignements, Choix, Explication, Rendez-vous
CAPSYSO	Centre d'Accompagnement Psychosocial
CCAS	Centres Communaux d'Action Sociale
CDA	Clubs des Adolescents
CEMEJEUN	Centres Multifonctionnels et d'Encadrement des Jeunes
CPFF	Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille
CMPJ	Centres Multifonctionnels de la Promotion des Jeunes
CMS	Centre Médico-Social
CNDDR	Comité National pour le Désarmement, la démobilisation et la Réintégration
COOPI	Cooperazione Internazionale (Coopération Internationale)
COVI	Comité de Vigilance
DIAPADOS	Dispositifs Itinérants d'Assistance Psychosociale aux Adolescents
DMJ	Dynamique Mondiale des Jeunes
EPS	Éducateur Psychosocial
FDS	Force(s) de Défense et de Sécurité
FMM	Force Multinationale Mixte
FMO	Force(s) de Maintien de l'Ordre
ISWA	Islamic State in West Africa (État Islamique en Afrique de l'Ouest)
ISWAP	Islamic State in West Africa Province (Province ouest de l'État Islamique en Afrique de l'Ouest)
JAS	Jama'atul Alhul Lidda'awati Sunna Wal-Jihad (Groupe Sunnite pour la prédication de la Sunna et le Djihad)
JSPS	Projet « Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité »
MINAS	Ministère des Affaires Sociales
MINJEC	Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
MINPROFF	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
ODD	Objectifs de Développement Durable
PCD	Plans Communaux de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RECOPE	Réseaux Communautaires de Protection de l'Enfance
RESAEC	Réseau des Ambassadeurs pour l'Éducation des Communautés
UE	Union Européenne
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VBG	Violences Basées sur le Genre



INTRODUCTION ET CONTEXTE GÉNÉRAL

1. Définition du Contexte

L'émergence de l'extrémisme violent de Boko Haram dans le Nord-Est du Nigéria, est un fait majeur dans l'histoire récente et actuelle des pays du bassin du lac Tchad. Fondé au début des années 2000 par Muhamed Yusuf¹, Boko Haram est un mouvement qui prône l'application stricte de la *sharia* et l'opposition au modèle d'éducation et de démocratie calquée sur le spécimen occidental de l'État libéral. Son leader Muhamed Yusuf est arrêté et exécuté en 2009. Les adeptes du groupe entrent dans la clandestinité, mais le mouvement refait vite surface en juin 2010, sous le leadership d'Abubakar Shekau, prenant le nom de *Jama'atul Alhul Lidda'awati Sunna Wal-Jihad* (JAS), compris en français par Groupe sunnite pour la prédication de la *Sunna* et le *Jihad*. A partir de son fief de regroupement dans la forêt de Sambissa au Nord-Est du Nigéria, campagnes d'attaques frontales, attentats kamikazes, attaques des positions militaires, prise d'otages et assassinats ciblés, razzias et pillages des villages entiers, se multiplient au Nigéria et s'étendent au Cameroun, Niger et Tchad dès 2013.

La riposte des forces armées nationales, relayées par la Force Mixte Nationale depuis 2015 et soutenue par les comités de vigilance, va, entre autres, amener une aile du groupe à prêter allégeance à l'État Islamique (DAECH) pour devenir *Islamic State in West Africa* (ISWA), opérant plus dans le Lac-Tchad. Les populations civiles vont quitter leurs villages, devenus terrains des opérations. Au Cameroun, on assiste alors à des vagues de déplacements massifs, surtout dans la région de l'Extrême-Nord, principalement les départements du Logone-et-Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga. Un camp de réfugiés est placé à Minawao dans le Mayo-Tsanaga, tandis que des sites de réfugiés hors camp et de déplacés internes se multiplient à travers la région. En début de l'année 2020, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) estime à plus de 525.000 le nombre de personnes concernées par les déplacements involontaires au Cameroun, soit plus de 111.000 réfugiés, près de 117.000 retournés et environ 300.000 déplacés internes. Par ailleurs, les groupes armés non étatiques de Boko Haram ont enrôlé plusieurs jeunes camerounais, appâtés par des promesses d'emplois et les alliances matrimoniales ou emportés involontairement comme otages.

¹ C'est en référence à son fondateur que le groupe « Boko Haram » et ses adeptes sont aussi identifiés comme « *yusuffiyya* ».



Depuis 2017, alors que certains déplacés retournent dans leur village, l'on observe aussi le retour des groupes d'ex-otages, de combattants repentis, des femmes et enfants alliés aux membres de Boko Haram, et d'anciens gardés à vue soupçonnés de connivence avec les terroristes. C'est dans ce contexte qu'est créé par décret présidentiel en novembre 2018 le Comité National pour le Désarmement, la démobilisation et la Réintégration (CNDDR), avec une antenne régionale à Mora pour l'Extrême-Nord. Faisant suite aux efforts du gouvernement, plusieurs acteurs, notamment les ONG et les Agences des Nations Unies vont s'engager dans des programmes de stabilisation et de reconstruction de la région. Le retour et la réintégration communautaire de ces différents groupes qui ont été soumis à la propagande, à la manipulation et au conditionnement sous le contrôle de Boko Haram, ne se réalisent pas sans difficultés. Il y a, tant du côté des revenants que de celui des populations restées sur place, certaines peurs et plusieurs formes d'insécurité qui crispent les relations sociales et économiques.

2. Identification des cibles : Personnes vulnérables et à risque

Ayant passé quelques mois, voire quelques années sous le contrôle de Boko Haram, les ex-otages et les ex-associés rendus dans leur communauté peuvent avoir vécu les processus d'endoctrinement ou même avoir participé à la commission des actes violents. Leur arrivée suscite la peur chez les membres des communautés d'accueil qui soupçonnent que leurs liens avec les membres encore actifs de Boko Haram peuvent être réactivés. Eux-mêmes ont peur des représailles possibles qu'ils peuvent subir, d'une part, de la part des éléments actifs de Boko Haram; et d'autre part, de la part des membres de la communauté qui pourraient être emportés par le désir de venger un bien ou être cher perdu du fait de terrorisme. Le cas des femmes ex-associées est particulièrement préoccupant. Il y a l'incertitude sur le sort de leur « mari » resté derrière, ne sachant pas s'il est en vie ou mort au combat. Cette incertitude amplifie les difficultés de se remarier, (en plus) d'une vie vécue similaire à celle d'une répudiée qui renforce les facteurs de leur stigmatisation. Faisant face à ces peurs et difficultés nombreuses, les ex-associés à Boko Haram et les ex-otages sont à risque de ré-enrôlement.

Tout comme les ex-associés et ex-otages, d'autres catégories de jeunes ayant toujours vécu dans leur communauté ou se trouvant dans la situation des personnes déplacées internes, sont à risque d'extrémisme violent et d'enrôlement. On peut citer:

- **Les membres des comités de vigilance (COVI):** Bien qu'engagés aux côtés des autorités locales et des forces de défense et de sécurité, les membres des comités de vigilance font face à l'arrêt ou la diminution de leurs activités génératrices de



revenus. La prise de certains produits nocifs à la santé pour rester éveillés, le fait d'avoir vécu des situations atroces alors qu'ils contribuent à la neutralisation des kamikazes, d'être toujours sur le qui-vive du fait de la peur des attaques et l'hyperactivité exposent certains d'entre eux à des problèmes certains de santé mentale.

- **Les moto-taximen et les pratiquants de frontière:** Du fait de leur métier de transporteurs, certains moto-taximen encore en activité peuvent être en contact avec des éléments encore actifs de Boko Haram. D'autres ont perdu leur emploi du fait de l'interdiction de la circulation des motos-taxis et de la fermeture de certains corridors qui étaient leur axe privilégié en termes de rentabilité. Ils ne peuvent plus avoir les revenus qu'ils avaient auparavant. De ce fait, ils vivent le stress de ne pas pourvoir leurs familles en biens nécessaires à la vie et au bien-être.
- Les autres anciens ou actuels « praticiens de la frontière » (dokers, piroguiers, vendeurs de carburant frelaté, etc.) sont exposés aux mêmes risques.
- **Les élèves coraniques:** Particulièrement ceux qui fréquentent les écoles coraniques itinérantes, sont également à risques d'enrôlement. En déambulant dans les villages, surtout frontaliers, à la recherche de l'aumône, ils sont plus exposés à l'enrôlement forcé (à la suite des attaques des villages) ou même volontaire à l'issue des processus d'endoctrinement qu'ils ont subi.

3. Cadre théorique du soutien psychosocial

Pour tout contexte de crise humanitaire, l'Inter-Agency Standing Committee (IASC), principal mécanisme de coordination inter-organisations de l'aide humanitaire, a élaboré des directives concernant la santé mentale et le soutien psychosocial (IASC, 2009). Son contenu, sous forme de pyramide, comprend quatre niveaux, avec à la base la promotion de l'équité d'accès aux services sociaux de base² et de sécurité, au palier suivant les dispositifs de soutien communautaires et familiaux, au troisième palier les services psychosociaux non spécialisés, et enfin les services spécialisés offerts par les psychologues et les psychiatres (ou les infirmiers spécialisés en santé mentale). Mais faisant face à un contexte spécifique dû à l'extrémisme violent des groupes armés de Boko Haram dans la

² Les **services sociaux** désignent, dans les pays industrialisés, l'ensemble des institutions, publiques ou privées, assurant ce que l'on appelle en général le travail **social** c'est-à-dire la protection des personnes vulnérables (ou fragiles) de par leur situation économique (pauvreté), médicale (handicap), leur âge.



Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, certaines théories et documents de stratégies devraient aider à proposer un guide opérationnel à ce contexte propre. S'agissant des théories, nous pensons notamment aux métaphores de l'escalier vers le terrorisme de Moghaddam³ (2005) et à la pyramide de radicalisation de McCauley. Dans les documents de stratégies, l'option est portée sur les orientations données dans le Plan des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (ONU, 2015), le rapport sur Les chemins de l'extrémisme en Afrique (PNUD, 2017), et la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac-Tchad affectées par la crise Boko Haram (UA et CBLT, 2018).

Le présente **Guide de soutien psychosocial des personnes vulnérables à l'extrémisme violent de Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun**, se veut un manuel opérationnel pour répondre à la nécessité de mettre en place des dispositifs adéquats et accessibles de prise en charge psychosociale aux trois premiers niveaux de la pyramide IASC. Le quatrième niveau consacré à la prise en charge psychologique et de santé mentale spécialisée, bien que complémentaire, fait l'objet d'un autre guide. Celui-ci est prioritairement destiné aux acteurs communautaires et institutionnels de soutien psychosocial: familles, leaders religieux, notabilités traditionnelles, animateurs et médiateurs communautaires, leaders des groupes de jeunes et de femmes, assistants sociaux, cadres de jeunesse et d'animation, encadreurs culturels et sportifs, etc. Il comporte:

1. Quelques fondements théoriques du soutien psychosocial des personnes vulnérables à l'extrémisme violent;
2. Quelques orientations utiles des documents de stratégies, en particulier du Plan des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent et de la Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac-Tchad affectées par la crise Boko Haram;
3. Les structures utiles à la prise en charge psychosociale des personnes vulnérables à l'extrémisme violent de Boko Haram;
4. Les « coins » (ou ateliers) des centres communautaires de soutien psychosocial aux personnes vulnérables à l'extrémisme violent de Boko Haram au Cameroun.

³ Moghaddam F.M., *The staircase to terrorism*, *The American Psychologist*, 2005, 60/2, pp. 234-256

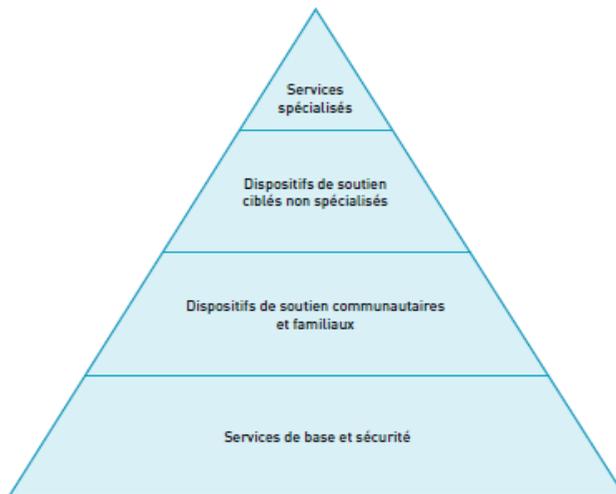


Chapitre 1 : QUELQUES FONDEMENTS THÉORIQUES DU SOUTIEN PSYCHOSOCIAL DES PERSONNES VULNÉRABLES À L'EXTRÉMISME VIOLENT.

L'extrémisme violent est généralement une manifestation d'une succession de frustrations et de crispations, qui pousse les personnes à se révolter. Plusieurs théories ont structuré de façon pyramidale autant le chemin vers la radicalisation que le parcours vers la réponse et la prévention de l'extrémisme violent.

1. La pyramide IASC de soutien psychosocial et de santé mentale

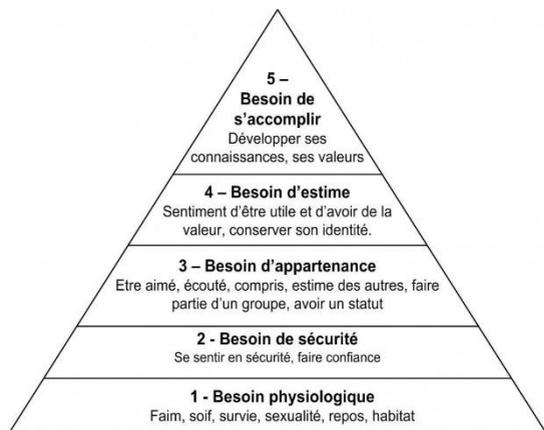
IASC est une plateforme inter-organisation qui développe les principaux mécanismes de coordination de l'aide humanitaire. IASC a notamment élaboré des directives concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence (IASC, 2009). Il recommande que son contenu, sous forme de pyramide, comprenne quatre niveaux: à la base la promotion de l'équité aux services sociaux de base et à la sécurité, au second palier les dispositifs de soutien communautaires et familiaux, au troisième palier les services psychosociaux non spécialisés, et enfin les services spécialisés délivrés par les psychologues et les psychiatres (ou les infirmiers spécialisés en santé mentale).



(1) Pyramide IASC et échelle des besoins de Maslow.

Cette pyramide IASC semble avoir été inspirée par la pyramide des besoins de Maslow (1943).

Comme l'indique la figure ci-contre, la non satisfaction des besoins



La hiérarchie des besoins selon la pyramide de Maslow

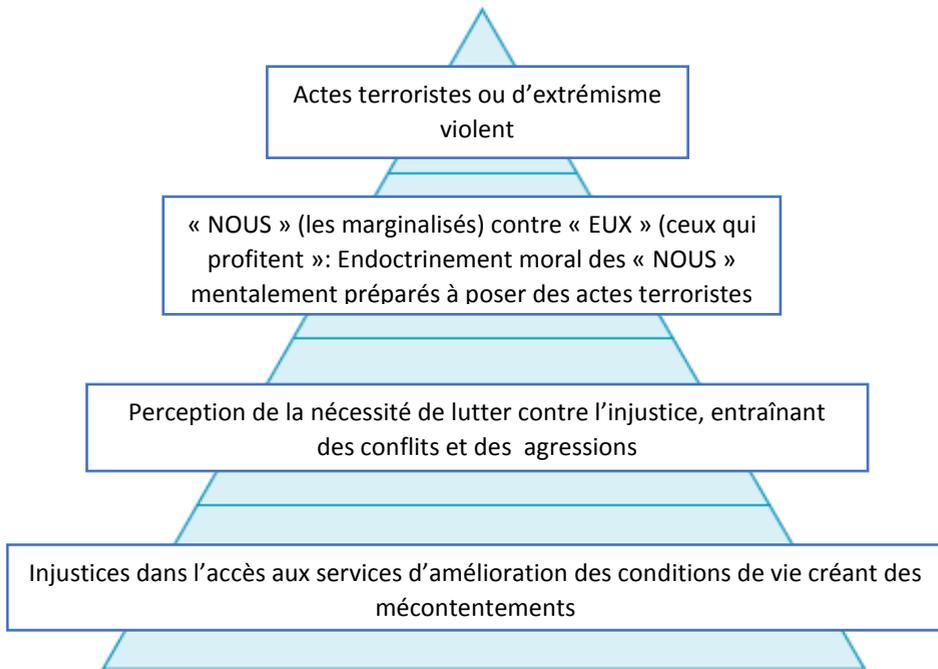
physiologiques, quelque fois due à l'iniquité d'accès aux services de base et de sécurité, est à la base des frustrations qui causent des problèmes sociaux. Mal gérées ces frustrations minent les besoins d'appartenance (familiale et communautaire) et d'estime de soi. On devrait compter à la fois sur les dispositifs familiaux, communautaires et les services publics non spécialisés pour les satisfaire. L'intervention des psychiatres (ou des infirmiers en santé mentale), des psychologues et des psychothérapeutes,

agissant notamment sur les valeurs et la conscience, devrait compléter pour restaurer les besoins d'accomplissement positif.

(2) Prise en compte du contexte de l'extrémisme violent pour adapter la pyramide IASC.

Le guide IASC est un outil précieux pour comprendre le contenu donné à la santé mentale et au soutien psychosocial, mais elle est élaborée pour toutes les situations de crises humanitaires. Or l'actuelle crise humanitaire due à Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord est spécifique en ce qu'elle est une crise où les victimes sont passées par lesquels de frustrations et d'endoctrinement pour commettre des actes kamikazes et de terrorisme.

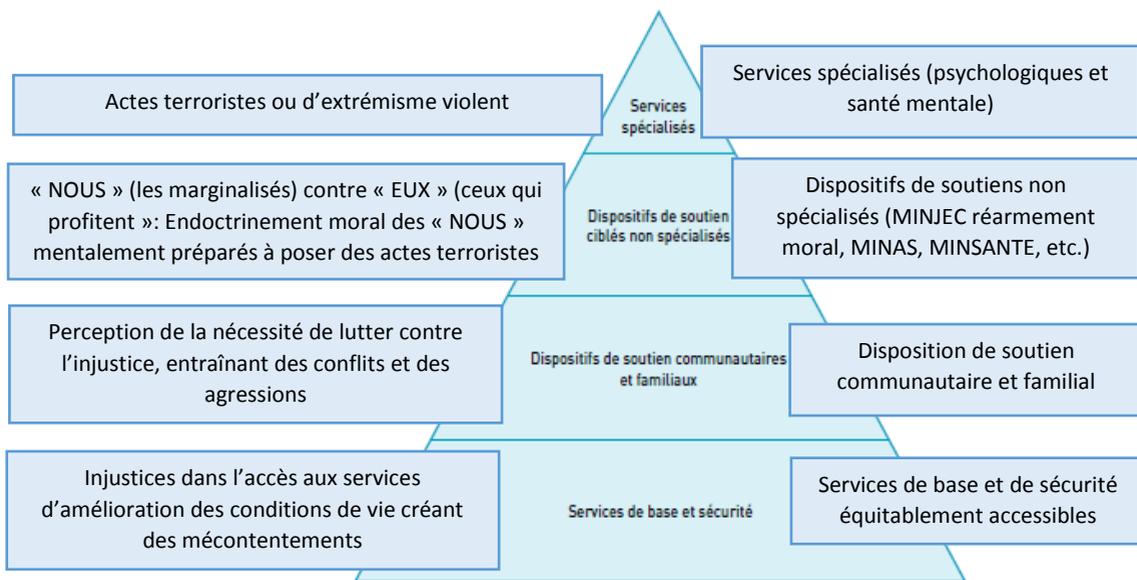
La « métaphore de l'escalier vers le terrorisme » de Moghaddam (2005) et la « pyramide de radicalisation » de McCauley et al. (2008), permet de comprendre que les injustices sociales frustrantes engendrent des conflits qui, mal gérés, peuvent nourrir la radicalisation et entraîner des actes de terrorisme. De manière synthétique et parallèlement aux quatre niveaux de la pyramide IASC, cela peut se présenter comme suit:



Le guide IASC de soutien psychosocial et de santé mentale aux personnes vulnérables à l'extrémisme violent, devrait s'appliquer en sachant que:

- L'amélioration de l'accès aux services sociaux de base et à la sécurité est à conduire de manière à limiter les injustices sociales frustrantes;
- Les dispositifs de soutien psychosocial familial et communautaires devraient être redynamisés et renforcés pour gérer les conflits et aider les frustrés;
- Les dispositifs de soutien psychosocial non spécialisés (services de santé non spécialisés en santé mentale, services de réarmement moral animé par le MINJEC, services sportifs et culturels, services de promotion socio-économique, etc.) devront être conduits pour éviter la polarisation du nous contre eux;
- Les services psychologiques et de santé mentale devraient être revus avec une attention particulière aux personnes ayant vécu ou qui sont fortement exposés aux actes d'extrémisme violent.

Ainsi, il convient de considérer que la pyramide IASC, appliquée au contexte de prévention de l'extrémisme violent, se présente comme ci-après :



2. Contenu du soutien psychosocial et de santé mentale en contexte d'extrémisme violent.

Ainsi orientée, la santé mentale et le soutien psychosocial dépassent la seule prise en charge de troubles mentaux et comportementaux, pour faire référence au bien-être psychique et cognitif, à la stabilité affective et à la maîtrise du tempérament. Pour l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS 2013:7, 2014), la santé mentale est « un état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». La santé mentale se caractérise donc par l'harmonie personnelle et sociale favorisant l'adaptabilité aux problèmes et frustrations de la vie.

Les interventions de santé mentale ont pour but la réadaptation des personnes ayant souffert de problèmes mentaux. Réadapter c'est recouvrir le cours normal de la vie, reprendre espoir, être capable de développer ses capacités, mener une vie active dans la société, avec une bonne estime de soi et être estimé par les autres. Au-delà des réelles

séquelles post-traumatiques qui nécessitent des interventions psychologiques et psychiatrique, l'analyse des causes de la crise à l'origine du trauma implique de donner un contenu plus large à la prise en charge psychosociale. Il n'est pas rare de voir des personnes confondre ces différentes dimensions de prise en charge de victimes et de personnes à risque. Bien que complémentaires, il est pertinent d'apporter un éclairci pour spécifier chaque type de prise en charge, en faisant un lien avec les autres volets.

(1) Prise en charge psychologique ou psychothérapie (voir Guide psychologique et psychiatrique)

C'est l'interaction entre le psychologue et celui qui a besoin de soins de santé mentale, identifié ici comme le patient. Elle permet de traiter les troubles psychologiques et comportementaux, basé sur l'écoute et la mise en confiance, pour libérer le survivant de son anxiété et sa souffrance, lui donner un réconfort et une chaleur humaine, l'amener à gérer ses cas de dépression, etc. Il s'agit d'éduquer les patients à avoir des comportements plus adaptés à leur nouvelle situation de malade. Les interventions de prise en charge psychologiques peuvent être selon Gustave-Nicolas Fischer et Cyril Tarquinio (2014:215) la psychanalyse, l'hypnose, la relaxation, la désorientation et la réorientation oculaire.

La prise en charge psychologique met en relation d'aide le patient et un psychologue. La thérapie psychologique peut se faire en aparté ou en groupe. Le psychologue pose un diagnostic en permettant à la victime d'exprimer son problème et son ressenti. Le psychologue l'écoute et l'assiste dans sa démarche à soulager ses douleurs (blessures internes) causées par les événements violents (deuil, guerre, catastrophe naturelle, rejet, etc.). Pendant la psychothérapie, le psychologue peut référer ou collaborer avec le psychiatre.

(2) Prise en charge psychiatrique (voir Guide psychologique et psychiatrique)

C'est une prise en charge de santé mentale à base pharmacologique. Les patients sont généralement des personnes identifiées comme présentant un trouble majeur à la suite d'un diagnostic psychologique. La prise en charge peut se faire dans un centre psychiatrique (hôpital spécialisé) ou en communauté, mais sous le suivi d'un spécialiste (médecin ou infirmier de santé mentale).

Dans la psychiatrie, le patient référé par le psychologue, est pris en charge par le psychiatre à travers la prescription des médicaments appelés **psychotropes**: antidépresseurs, tranquillisants, hypnotiques (cas du somnifère), stabilisant (le lithium par exemple),



neuroleptiques (comme l'antipsychotique). Henri Dunant (fondateur de la Croix Rouge) a aussi fait usage du tabac aux victimes civiles après la bataille de Solférino en Lombardie (1859) opposant les troupes françaises et italienne. Ce sont des médicaments aussi utilisés pour traiter les cas de toxicomanie, les addictions, les insomnies, etc. A la fin du traitement, le patient retourne chez le psychologue pour des dernières observations avant de le ramener dans une structure de prise en charge psychosociale.

(3) Prise en charge psychosociale (sur laquelle se centre le présent guide)

Le psychosocial désigne le développement de l'état d'esprit de la personne à partir de son interaction avec son milieu social de vie (famille, amis, camarades, groupes d'intérêts, les connaissances, etc.). Cette interaction entre personnes victimes des évènements tragiques (deuil, catastrophes naturelles, conflits armés, pertes de biens, échec, etc.) et les autres aide à trouver des solutions à leurs problèmes mentaux, et à s'engager dans la reconstruction d'un nouveau départ. Interagir avec les proches revient ainsi à retrouver l'espoir, la dignité, le bien-être, le cours normal de la vie. Le fait que la victime soit elle-même acteur de son rétablissement rend le concept « prise en charge » un peu aberrant, et on parle de plus en plus d'accompagnement psychosocial. La particularité de l'accompagnement psychosocial est qu'elle est pratiquée par des personnes qui ne sont pas spécialiste en santé mentale ou en relation d'aide. Peuvent être accompagnateurs psychosociaux les leaders religieux et traditionnels, les leaders de mouvements de jeunes ou de femmes, les encadreurs d'enfants, les personnes intervenant dans les animations et les médiations au sein des communautés, etc.

Dans l'assistance psychosociale, les victimes moins à risque identifiées après le diagnostic psychologique, sont référées aux accompagnateurs psychosociaux ou aux structures d'encadrement psychosocial. Il peut s'agir des centres communautaires, des réseaux d'accompagnateurs dans les communautés, des services sociaux (publics et privés), des structures d'activités socio-récréatives, des communautés religieuses, etc. L'abord collectif est important dans le psychosocial. Il favorise le sentiment que la situation traumatique est vécue et portée par la collectivité. Le patient se sentant accompagné soulage facilement ses douleurs et blessures, prend de l'équilibre et renforce son estime de soi. La prise en charge psychosociale se fait à travers des activités ludiques, socio-récréatives, économiques, artistiques, culturelles, sportives, etc.

En conclusion de ce chapitre dont l'objet était d'identifier quelques fondements théoriques au soutien psychosocial des personnes vulnérables à l'extrémisme violent, il y a



lieu de retenir que la combinaison des outils conventionnels de la compréhension du chemin vers l'extrémisme violent commande d'adapter le guide IASC. Mais avant de préciser les moyens d'opérationnalisation du schéma proposé, il est utile de saisir les orientations qui peuvent être dégagées de la stratégie régionale de stabilisation du Bassin du Lac-Tchad.



Chapitre 2 : QUELQUES ORIENTATIONS UTILES ISSUES DES DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE DES NATIONS UNIES ET D'AUTRES ACTEURS CLÉS DE LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME VIOLENT.

Certains diagnostics faits dans le *Plan des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent* (2015), le rapport du PNUD intitulé *Sur le chemin de l'extrémisme en Afrique* (2016) et la *Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac-Tchad affectées par la crise Boko Haram* (UA et CBLT 2018), peuvent permettre de mieux cadrer le contenu spécifique à donner à la prise en charge psychosociale des jeunes vulnérables à l'extrémisme violent présents dans les communautés. Les résultats de l'*Enquête sur l'enrôlement des jeunes dans les groupes armés au Cameroun* (DMJ 2015) ont également à éclairer l'analyse des facteurs de l'extrémisme violent dans la Région de l'Extrême-Nord et l'orientation des solutions proposées.

1. Les facteurs exposant les jeunes à l'extrémisme violent

L'exploitation de ces ressources nous a permis de spécifier les facteurs: politiques, conjoncturels, religieux, économiques, sociaux, et individuels.

No	Types de facteurs	Descriptions
1	POLITIQUES	<ul style="list-style-type: none">▪ Contestation de l'État (sa forme, sa structure, son rôle): Boko Haram s'oppose à l'État moderne qu'il juge corrompu et complice de la perversion amenée par la culture occidentale;▪ Concentration des solutions de maintien/rétablissement de la paix sur les réponses sécuritaires, qui ne suffiront pas à elles seules à lutter contre le phénomène de l'extrémisme violent;▪ Faible présence de l'État dans les zones périphériques, donnant lieu à l'émergence d'autres formes d'organisations sans contrôle du gouvernement;▪ Mauvaise gouvernance et violations des droits de l'homme et de l'état de droit: déficit démocratique, corruption, impunité, violation des droits humains, etc. ce qui crée une hostilité envers l'État;▪ Faible degré de confiance dans les institutions: penser que le gouvernement ne s'occupe que des intérêts de quelques-uns, des griefs contre les hommes politiques, les acteurs locaux et les Forces de Maintien de l'Ordre (FMO);▪ Faible suivi par l'État des circuits informels et non-étatique d'apprentissage

		et de transmission des savoirs (cas des écoles coraniques où les idéologies djihadistes sont souvent véhiculées).
2	CONJONCTURELS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Processus de conditionnement et de radicalisation lors de la vie sous-contrôle de Boko Haram: ex-associés et ex-otages étaient tous concernés pendant une durée allant de quelques mois à quelques années; ▪ Expositions aux violences extrêmes traumatisantes et aux contraintes physiques fortes dans les activités des groupes armés: mariages forcés, viols, grossesses indésirées, assassinats publics, participations aux combats, usage des femmes et enfants comme kamikazes, fabrication artisanale des armes (EEI, munitions, armes à feu, armes blanches, etc.). ▪ Conflits prolongés et non réglés (détresse occasionnée par l'état de guerre persistante, exploitable par les groupes extrémistes pour enrôler ou ré enrôler); ▪ Possible radicalisation en prison (conditions difficiles de détention, consommation des stupéfiants en prisons, fonctionnement en bandes organisées en prison); ▪ Abus et violation des droits humains perpétrés par ceux qui sont censés protéger les victimes (leaders communautaires, militaires, policiers, gendarmes, membres des comités de vigilance, etc.) ▪ Entrave des capacités de production et commercialisation des biens à cause de l'insécurité: perte de moyens de subsistance, baisse de la sécurité alimentaire, fermeture des routes et des marchés, destructions des biens, etc. ▪ Destruction des infrastructures de base (écoles, centres de santé, etc.) par les attaques et les affrontements, fermeture des écoles et centres de santé, ou leur réquisition pour des bases militaires, limitant l'accès à l'éducation et à la santé.
3	RELIGIEUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se joindre aux groupes extrémistes pour défendre la religion musulmane jugée attaquée par les occidentaux; ▪ Jeunes manipulables car faible connaissance et compréhension des textes sacrés (Coran), du fait que la plupart des jeunes concernés ne font que le premier cycle de l'école coranique; ▪ Rôles importants joués par certains maîtres coraniques s'étant joints à Boko Haram, ou restés dans les communautés mais partageant leurs idées; ▪ Charisme de personnalités religieuses à la tête de groupes terroristes et leur habileté à défier les responsables étatiques.

4	ÉCONOMIQUES	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pauvreté et pénurie: l'Extrême-Nord est la région la plus affectée, et l'argent est le moyen le plus utilisé pour enrôler les jeunes; ▪ Manque de perspectives socioéconomiques: manque d'emplois décents, faible croissance économique, corruptions et inégalités dans l'accès aux rares emplois, sentiment d'être écarté du développement, etc. ▪ Présence d'organisations extrémistes qui exploitent le contexte de pauvreté et se présentent comme sources de revenus intéressantes; ▪ Faibles rendements agricoles dues en bonne partie aux aléas climatiques: sécheresse, irrégularité des pluies, vagues saisonnières des animaux dévastateurs, inondations, etc.
5	SOCIAUX	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chômage et sous-emploi comme importante source de frustration des jeunes, de désespoir et de manque de perspectives d'avenir, plongeant ainsi les jeunes dans la délinquance, l'alcool, et à la radicalisation; ▪ Promesse de paie et autres avantages matériels (argent, femme, motos, boutique, etc.) par les groupes extrémistes, au-dessus des rares rémunérations existantes des jeunes dans la région ; ▪ Sous-développement dans la sous-région: zones « abandonnées » par les gouvernements; ▪ Régions périphériques peu fournies en termes d'accès aux services sociaux de base (éducation, santé, routes, équipements marchands); ▪ Analphabétisme et faible expérience d'éducation civique, favorisant un terrain facile aux discours de haine, d'intolérance et de contestation de l'État; ▪ Discriminations entre les genres, les générations, les groupes ethniques, les groupes religieux, dans l'accès aux services de base, à la justice (moderne et coutumier) et aux ressources économiques (terre, eau, etc.). ▪ Rôle joué par les groupes communautaires et les groupes de pairs dans la facilitation de l'enrôlement dans les groupes extrémistes violents; ▪ La majorité des jeunes (frange la plus élevée de la population dans la sous-région), offrant un vaste champ de recrutement et de radicalisation eu égard à leurs frustrations; ▪ Réseaux sociaux qui donnent facilement accès aux messages de haine et d'intolérance, et aux prédications des charismatiques leaders de groupes terroristes.

6	PERSONNELS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Parcours et motivations personnels (parcours personnel difficile trouvant un écho dans les idéologies extrémistes violentes); ▪ Victimisation et mécontentement collectif (se nourrissant des souvenirs de la domination, de l’oppression, de l’assujettissement, suscitant des émotions simples et puissantes, mises à profit par les extrémistes pour faire croire qu’il faut se venger de l’opresseur, afin d’honorer la mémoire des victimes); ▪ Émotions personnelles (excitation) de l’espoir de faire partie d’un groupe qui bouge les lignes, de quelques choses de grands; ▪ Opportunité de se « venger » à la suite d’un échec à un examen, un concours, ou un recrutement dans l’armée ou la police.
----------	-------------------	--

2. Orientation des solutions de réponse et de prévention de l’extrémisme violent

Depuis 2015, les Nations Unies se sont dotées d’un agenda de 15 ans (Agenda 2030), structuré autour de 17 objectifs qui définissent les piliers de développement des nations signataires. Parmi ces 17 ODD, certains abordent directement les facteurs favorisant l’extrémisme violent, pour les contrer ou les prévenir:

No	ODD Concernés	Facteurs liés
1	ODD 1: « éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Économiques ▪ Sociaux
2	ODD 4: « assurer l’accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d’égalité, et promouvoir les possibilités d’apprentissage tout au long de la vie »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociaux ▪ Personnels ▪ Religieux
3	ODD5: « parvenir à l’égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conjoncturels ▪ Sociaux ▪ Économiques
4	ODD 8: « promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Économiques ▪ Sociaux ▪ Politiques
5	ODD 11: « faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sociaux ▪ Politiques
6	ODD 16: « promouvoir l’avènement de sociétés	Tous les facteurs su-

pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous »	évoqués
---	---------

Par ailleurs, les différents documents ci-dessus cités permettent d'indiquer des mesures de réponse et de prévention de l'extrémisme violent. Ces mesures sont classées suivant la pyramide IASC contextualisé au soutien psychosociale et de santé mentale des jeunes vulnérables à l'extrémisme violent.

(1) Au niveau de l'accès au service de base et à la sécurité

1. Dialogue et prévention des conflits: nier le conflit serait un meilleur moyen de le rendre plus virulent à la longue, au contraire il faut régler les différends au moyen de dispositifs non traditionnels tels que la médiation, la négociation, la justice transitionnelle, le dialogue intercommunautaire et intergénérationnel, etc.
2. Culture de la paix: soutenir l'architecture de la paix à tous les niveaux, en privilégiant les mécanismes endogènes de gestion pacifique des conflits et de consolidation de la paix, tout en incluant le système de veille et d'alerte précoce, les mécanismes de réponses rapides, et le relèvement précoce;
3. Développement social: promouvoir le développement des infrastructures pour améliorer l'accès des communautés marginalisées à l'éducation, la santé, l'eau, l'électrification, etc.

(2) Au niveau des dispositifs familiaux et communautaires

1. Leadership communautaire: soutenir et amplifier les voix des leaders religieux traditionnels qui corrigent la mauvaise interprétation des textes religieux et qui prêchent la tolérance religieuse et la cohabitation interreligieuse;
2. Dialogue inclusif: organiser des dialogues sur la prévention de l'extrémisme violent qui rassemblent divers acteurs et traitent de la participation des jeunes, de l'égalité des sexes, de l'intégration des groupes marginalisés (jeunes, femmes, handicapés, minorités ethniques et religieuses, etc.);
3. Résilience des communautés: mettre en place des structures ou dispositifs communautaires d'encadrement des personnes vulnérables pour assurer la durabilité des actions menées pour contrer et prévenir l'extrémisme violent, appuyés par des



médiateurs et animateurs choisis au sein des communautés, formés et équipés pour animer ces structures et dispositifs;

4. Médiation et réconciliation: mener des initiatives de médiation communautaire pour préparer le terrain à l'acceptation des personnes démobilisées et déradicalisées, dans un esprit de pardon, d'acceptation et de réconciliation;
5. Parrainage et marrainage: mettre en place des programmes de mentorat aux niveaux local et familial, fondés sur la relation interpersonnelle entre les participants, et privilégiant les jeunes et femmes vulnérables à l'extrémisme violent;
6. Dialogue et développement culturels: promouvoir l'apprentissage culturel et social pour accroître la compréhension réciproque et interconfessionnelle, la tolérance, l'acceptation mutuelle et la cohésion sociale;
7. Éducation religieuse: capitaliser l'important rôle que l'enseignement religieux peut jouer comme source de résilience et soutenir l'alphabétisation des groupes à risque.

(3) Au niveau des dispositifs de soutien non-spécialisés

1. Éducation civique: mettre en place des programmes d'éducation à la citoyenneté, l'acquisition de compétences pratiques, la réflexion critique et l'alphabétisation numérique;
2. Communication non-violente et alternative: mettre en œuvre des programmes de contre-messages contextualisés dans les cultures vernaculaires, avec emphase sur les facteurs d'influence liés aux groupes de pairs, et délivrés à travers les supports audiovisuels (DVD, VCD, CD), les flyers et roll-up, les SMS, les radios communautaires;
3. Développement socioprofessionnel: favoriser l'acquisition des compétences nécessaires sur le marché du travail local grâce à des possibilités de formation adaptées au contexte de l'économie locale, et aux échanges d'expériences avec les entrepreneurs locaux;
4. Réinsertion: contribuer à mettre à échelle nationale et locale l'accroissement des occasions de sortie pour les recrues désillusionnées des groupes extrémistes, en investissant dans les services de réarmement moral, d'économie locale, de chaînes de valeur, et de partage d'expériences avec les entrepreneurs et opérateurs économiques locaux;



5. Protection de l'environnement: garantir la durabilité de l'environnement pour apporter des réponses adéquates aux problèmes vécus sans aggraver le choc environnemental pendant et après la mise en œuvre des interventions;
6. Protection et équité genre: protéger les femmes, les filles, et les enfants contre toutes les formes de violences, d'exploitation, d'abus, et d'exclusion, pour leur permettre de s'engager dans les processus de paix (stabilisation, pacification, prévention l'extrémisme violent);
7. Éducation à la sexualité responsable: faciliter l'apprentissage des aspects cognitifs, émotionnels, physiques et sociaux de la sexualité, pour faire face aux abus sexuels et aux mariages conjoncturels en temps de crise, et permettre aux jeunes de développer des relations sexuelles respectueuses de la dignité de la personne et des valeurs;
8. Accès aux services d'assistance: offrir des services de soutien médicaux et juridiques dans les communautés qui donnent asile à des victimes d'actes relevant de l'extrémisme violent, notamment d'abus sexuels et sexistes.

(4) Au niveau des dispositifs de soutien spécialisés

1. Déradicalisation et démobilisation: encourager à quitter les groupes extrémistes violents en mettant en place un cadre favorable à l'épanouissement des jeunes et à l'émancipation des couches vulnérables;
2. Capitalisation des expériences: mettre en avant les voix et les perspectives des anciennes recrues démobilisées et de combattants repentis comme voie de contre-message, face aux discours séduisants des recruteurs des groupes extrémistes violents;
3. Approche mobile d'intervention: considérant l'insuffisance de structures et personnels spécialisés, développer une approche mobile d'intervention pour permettre aux spécialistes d'accéder, par le biais de médiateurs communautaires, aux personnes nécessitant un suivi spécialisé.

En conclusion, la revue des documents cités permet de préciser les mesures possibles de réponse et de prévention de la radicalisation des membres des groupes armés non étatiques de Boko Haram ou leurs partisans présents dans les communautés, ainsi que la prévention de l'exposition des victimes et des jeunes à leur enrôlement.



Chapitre 3 : LES STRUCTURES LOCALES UTILES À LA PRISE EN CHARGE PSYCHOSOCIALE DES PERSONNES VULNÉRABLES À L'EXTRÉMISME VIOLENT DE BOKO HARAM DANS L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN.

Les structures de prise en charge psychosociale en général interviennent au troisième niveau de la pyramide IASC en tant qu'instances non spécialisées. Les personnes mentalement prédisposées à des actes de violence, ou qui peinent à se stabiliser à la suite du choc ou d'un trauma, nécessitent un encadrement au-delà des activités de cohésion au niveau de la famille ou de la communauté. C'est dans ce sillage que l'État, à travers ses départements ministériels (*appelés ici sectoriels*), a mis en place des structures d'accompagnement dans le domaine de l'assistance psychosociale. Dans le cas spécifique du Cameroun, nous les classifions en trois catégories :

- Les sectoriels directs: ce sont des structures d'accompagnement non spécialisées qui apportent un appui axé et centré sur le psychosocial (MINSANTE, MINAS);
- Les sectoriels indirects: ce sont les structures d'accompagnement non spécialisées qui s'adressent à une cible bien définie, à qui elles offrent l'appui psychosocial de façon indirecte, dans la mesure où cet appui n'est pas leur mandat principal, mais une attribution greffée à leur mandat de promouvoir de façon holistique leur cible spécifique à travers divers domaines d'intervention (MINJEC pour les jeunes, MINPROFF pour les femmes);
- Les sectoriels intermédiaires: ce sont des départements ministériels qui œuvrent pour le développement d'activités spécifiques, qu'on peut convoquer du fait de leur technicité comme accompagnateur dans la mise en œuvre des activités portant sur le pilotage d'initiatives relevant de leur mandat (MINADER, MINEPIA, MINEFOP, MINAC, MINPMEESA, etc.)

Cependant, ces structures étatiques sont généralement peu fonctionnelles et sous-équipées. En plus elles sont concentrées dans les centres administratifs, par conséquent loin des communautés et difficilement accessibles. L'expérience de la mise en œuvre du projet Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité à L'Extrême-Nord du Cameroun montre



que malgré ces insuffisances, il est possible d'améliorer la satisfaction des besoins en considérant le potentiel de mobilisation des communautés elles-mêmes, des associations locales, des organisations non gouvernementales internationales et des agences des Nations Unies viennent en appui à tous les différents acteurs.

1. Les dispositifs non spécialisés directs (MINSANTE et MINAS: Les centres et services sociaux)

(1) Les centres sociaux

Ils sont placés sous la tutelle du Ministère des Affaires Sociales (MINAS), dans certains locaux de police sous la tutelle de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN), ou sont liés à des prisons. Ce sont des centres d'accueil et d'insertion des personnes en détresse ou en conflit avec la loi. Elles ont des besoins spécifiques d'accompagnement social, mental, économique, etc. Certains centres sont des structures plus ou moins bâties et équipées, d'autres sont directement rattachés aux locaux des services déconcentrés (délégations, unités de police, prisons). Les centres peuvent s'ouvrir à toutes personnes vulnérables, ou orientés vers une cible spécifique: les enfants en détresse, les « enfants de la rue », les orphelins (orphelinats), etc. Toutefois, les centres sociaux existants pour la plupart dans les chefs-lieux de départements, restent très éloignés des communautés rurales. Il y a globalement besoin de les multiplier, pour avoir au moins un centre dans chaque canton (correspondant aux limites des chefferies de deuxième degré), puis faciliter leur intervention en stratégie avancée, pour les rapprocher des populations.

(2) Les services sociaux liés au Ministère de la Santé Publique

Etant donné que les hôpitaux et centres de santé sont considérés comme des dispositifs de soutien psychosocial non spécialisés et spécialisés, et qu'ils ont en particulier mandat de prendre en charge les personnes indigentes, il y a lieu d'analyser leur capacité actuelle à satisfaire les besoins de prise en charge psychosocial. En dehors des hôpitaux régionaux de Maroua, Kousséri, Mokolo et de l'hôpital de district de Mora qui disposent d'au moins un infirmier spécialisé en santé mentale, il y a lieu d'insérer dans les prestations de tous les centres de santé intégré et tous les hôpitaux fonctionnels, la prestation en santé mentale. Appuyer leur capacité d'intervention en stratégie avancée, en collaboration avec les autres centres sociaux serait également bénéfique.



(3) Les services sociaux et de santé liés aux établissements d'enseignement.

Les Centres Médico-Sociaux (CMS), les infirmeries des Lycées et les services de premier soins des écoles primaires, devraient aussi être outillés pour offrir des prestations de soutien psychosocial et mieux collaborer avec les infirmiers spécialisés en santé mentale et les psychologues en stratégie avancée. L'initiative de la Délégation régionale de l'éducation de base, pour renforcer les capacités des directeurs d'écoles et des enseignants des écoles primaires dans les départements directement touchés par la crise de Boko Haram, devrait être étendue au moins aux établissements de l'enseignement secondaire et professionnel.

(4) Le cas spécial des services sociaux des Communes

Les communes devraient disposer de leur service social et de leur Commission Communale d'Assistance Sociale (CCAS), instituée dans le décret de transfert de compétences et l'arrêté du MINAS précisant les modalités de leur mise en œuvre. La mise en œuvre du projet JSPS a donné l'occasion de travailler avec ces services et commissions dans les Communes cibles. Les deux structures communales devraient être celles qui coordonnent l'ensemble du soutien psychosocial et de santé mentale, dans la mesure où elles ont mandat d'identifier et d'arrêter la liste des personnes vulnérables ayant besoin d'assistance. Toutefois, les cadres et agents du service communal qui devraient jouer le rôle pivot de cette coordination ont besoin de renforcement en effectif et en capacités. L'expérience de la mise en place des cadres communaux de développement avec l'appui du Programme National de Développement Participatif (PNDP) devrait être étendue aux services sociaux des Communes.

2. Les dispositifs non spécialisés du MINJEC et MINPROFF: les CMPJ et les CPFF

(1) Les Centres Multifonctionnels de la Promotion des Jeunes (CMPJ)

Les CMPJ sont créés par décret du Premier Ministre en 2010 et placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique (MINJEC). Ils ont pour mission l'encadrement extrascolaire des jeunes en vue de leur épanouissement. Les programmes des Centres tournent autour des activités socio-éducatives,



socioprofessionnelles, socioculturelles, sportives, etc. Ils accompagnent les jeunes à travers les formations sur l'entrepreneuriat, le montage des projets, le développement communautaire, la dynamique de groupe, l'éducation civique et le réarmement moral, la constitution des « pépinières d'entreprise », le financement des projets et AGR portés par les jeunes, etc.

Dans le cadre, par exemple, du Plan Spécial Triennal Jeunes lancé par le Président de la République (2016), les CMPJ ont été mandatés pour étudier et sélectionner les propositions d'idées de projet, former les bénéficiaires en réarmement moral et engagement civique, et les accompagner dans l'élaboration de leur business plan.

(2) Les Centres de la Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF)

Placés sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (MINPROFF), les CPFF ciblent les femmes, les filles et les enfants, sans aucune discrimination; et par extension les structures familiales comme dans le cas de la parenté responsable. Les CPFF interviennent également auprès des associations des femmes, et de toutes organisations de base communautaire dans le cahier de charges desquelles la promotion de l'équité genre et la cohésion familiale sont ciblés. Les offres de services des CPFF tournent autour des formations professionnelles dans divers domaines de l'entrepreneuriat local (couture, restauration, informatique, etc.), de l'information et de l'encadrement à l'insertion socioéconomique et professionnelle.

Ils militent aussi pour l'éducation à la parenté responsable, les services de protection et de défense des droits, la promotion de la santé maternelle et infantile, les mesures visant à renforcer l'harmonie familiale, l'accueil temporaire des femmes et filles victimes de violences basées sur le genre (VBG) et leur accompagnement, l'amélioration des conditions de vie et de travail des femmes, le développement de stratégie d'économie familiale et de réduction de la pauvreté au sein des familles, la promotion de l'esprit d'entreprise et la renforcement de l'entrepreneuriat féminin, etc. Bref, les CPFF visent l'amélioration des conditions de vie des femmes et des filles, faisant d'elles des acteurs de cohésion et d'épanouissement dans les familles et les sociétés.

(3) Limites des CMPJ et des CPFF

Comme les centres et services sociaux, les CMPJ et les CPFF ont un besoin de renforcement, notamment compléter l'opérationnalisation des EMAPUR (Équipes Mobiles d'Animation Populaire Urbaine et Rurale), la fonctionnalité des centres, la formation du



personnel encadrant, le déploiement dans les communautés pour atteindre les cibles que de fonctionner comme des écoles ou centre de formation, l'adaptation des programmes aux jeunes non ou peu scolarisés, etc. Si les partenaires au développement de l'État ont apporté un appui dans le développement infrastructurel par la construction et la réhabilitation des bâtiments, plusieurs communes n'ont pas encore de bâtiment fonctionnel (cas de CMPJ de Mora).

Plusieurs autres communautés d'intervention du projet JSPP (Tourou, Amchidé, Mémé, Afadé, Bodo, Wangara et Warou) ont difficilement accès aux services des CMPJ et CPFF du fait de l'enclavement et de l'éloignement. Si des interventions en stratégies avancées ou en approche mobile ne sont pas mises en œuvre, ces communautés continueront de vivre la discontinuité d'accès aux services des CMPJ et CPFF.

3. Autres dispositifs non spécialisés liés aux MINADER, MINEPIA, MINAC, MINPMEESA

Dans l'accompagnement psychosocial, le volet insertion socioéconomique et socioprofessionnel est capital. Il y a lieu de compter avec les sectoriels stratégiques pour donner des orientations ou des informations sur les projets et programmes disponibles. Ils interviennent pour apporter leur technicité dans la mise en œuvre des activités, faciliter la mise en relation avec les personnes ressources et les entrepreneurs locaux pour d'éventuels partage d'expérience et visites d'échanges. Dans ce cadre on a 04 ministères clés avec une diversité de domaines d'action:

(1) Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) et Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA)

Ils peuvent faciliter l'accès équitable des jeunes aux activités génératrices de revenus, adaptées au contexte (climat, sol, rentabilité), en matière d'offre des intrants (semences améliorées, engrais, provende, plants fruitiers et autres, etc.), de production agricole, animale et halieutique, de conservation des récoltes, de transformation agroalimentaire (tannerie et fabrication des articles en peaux, tissus et couture, extraction des huiles et des jus, fumage de boisson, produits séchés, farines, etc.), de commercialisation « prêt-à-consommer » des produits pastoraux: braisage, friture, grillade, etc.



(2) Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (MINEFOP)

Il peut faciliter l'accès équitable des jeunes, y compris non scolarisés et analphabètes, à la formation professionnelle et à l'accès aux opportunités d'emplois rémunérés ou d'auto-emplois, notamment à travers ses services spécialisés (centres de formation rapide et Sections Artisanale et Rurales) ou sous-tutelle (Fonds National de l'Emploi, etc.)

(3) Ministère des Arts et de la Culture (MINAC) et Ministère des Sports et de l'Éducation physique

Il peut faciliter l'accès équitable des jeunes, y compris extra-scolaires, aux services culturels organisés (danses patrimoniales, groupes de théâtres, groupes de musique, art plastique, poésie, dessins, sculpture, décorations, etc.) et aux aires de jeux et services sportifs organisés (sports collectifs et individuels). Des associations spécialisées comme la Fondation Roger Mila, dont les capacités ont été renforcées en pratique de sports en contexte de conflit comme en Israël, peuvent être mobilisées, pour développer des services de culture et de sports sensibles aux conflits.

4. La contribution des organisations communautaires, ONGs et Nations Unies au soutien psychosocial et en santé mentale.

La mise en œuvre du projet Jeunesse et Stabilisation pour la Paix et la Sécurité et montre l'utilité de combler les gaps d'accès aux services de soutien psychosocial et de santé mentale des personnes vulnérables à l'extrémisme. Des concertations avec les leaders locaux ont été appuyées pour être organisées en clubs, associations, réseaux ou plateformes communautaires. Ces concertations ont permis d'utiliser des foyers des jeunes (Tourou, Moskota), ou des bâtiments peu utilisés rapidement réaménagés (Amchide, Mémé, Limani, Afadé, Bodo, Mblamé, Soueram), pour des services de prise en charge psychosociale.

Ils ont été renforcés par l'aménagement des boukarous ouverts avec l'appui de COOPI dans 11 des douze communautés pour disposer des centres d'animation sociale et d'alphabétisation fonctionnelle. Les bancs publics et la mise en place de l'éclairage ou de l'alimentation des téléviseurs en énergie solaire sont également très utiles. Ces centres et lieux publics communautaires ont non seulement permis aux ONGs de lancer d'importants lieux de sensibilisation, de dialogue, de jeux et de divers apprentissages, mais ils **sont** aussi



très utiles pour le déploiement des interventions du personnel spécialisé des services sectoriels en stratégie avancée dans lesdites communautés.

Au total, les besoins de construction et d'équipements des services de soutien psychosocial et de santé mentale des personnes vulnérables à l'extrémisme violent sont tellement importants que l'approche gouvernementale gagnerait à s'ouvrir davantage à ce que les communautés et les ONGs peuvent apporter. Les interventions en stratégie avancées sont des réels ponts à favoriser entre les lieux de concentration du personnel spécialisé et les communautés éloignées. Le renforcement des capacités de tous les acteurs communautaires, gouvernementaux et non gouvernementaux à l'approche IASC de soutien psychosocial et de santé mentale, adaptée au contexte de l'extrémisme violent, est une clé essentielle à l'amélioration souhaitable des services offerts.



Chapitre 4 : LES « COINS » DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL AUX PERSONNES VULNÉRABLES À L'EXTRÉMISME VIOLENT DE BOKO HARAM À L'EXTRÊME-NORD DU CAMEROUN.

Après avoir fourni le cadre théorique et analysé les besoins et les structures locales susceptibles de fournir le soutien psychosocial et de santé mentale aux personnes vulnérables à l'extrémisme violent dans la Région de l'Extrême-Nord du Cameroun, qui a encore à faire pour quelques années avec les conséquences de l'insécurité provoquée par les groupes armés de Boko Haram, l'expérience du projet JSPS permet d'indiquer quelques coins pratiques utiles à mettre en place dans les centres communautaires.

1. Activités préparatoires: de l'écoute au référencement

Ce sont des activités de diagnostics préliminaires, pour comprendre le contexte du problème, les besoins, l'ampleur de l'expérience traumatique et post-traumatique, afin de spécifier le ou les type(s) de prise en charge de santé mentale approprié. Ces activités consistent à l'écoute qui permet de développer un plan de suivi, le suivi de proximité et le référencement.

(1) Accueil et écoute

Au sein des centres (CEMEJEUN, CAPSYSO, DIAPADOS), les médiateurs communautaires accueillent et écoutent les patients selon la norme BERGER (Bienvenu, Écoute, Renseignements, Choix, Explication, Rendez-vous). L'écoute clinique du patient permet d'apporter tout le soutien psychosocial nécessaire. Un registre est prévu à cet effet pour consigner toutes les informations sur les jeunes vulnérables reçus et écoutés. Cette stratégie permettra notamment d'analyser avec les bénéficiaires les problèmes qui sont à la base de leur sélection sur la base des sept (07) dimensions de la sécurité humaine et des cinq (05) types de besoins selon Maslow. L'analyse de ces problèmes permet de motiver la participation du concerné pour trouver en commun les solutions possibles, à la mise en œuvre desquelles les jeunes accompagnés doivent adhérer.



Pendant l'écoute, les médiateurs communautaires se montrent attentifs au récit des faits (événements) pour connaître ce qui s'est passé, puis au ressenti (comment le patient a réagi). Ils explorent les signes d'émotion pendant le récit (expression de manque, pleurs, interruption, regard, gestuels, etc.). Ces détails permettent de comprendre l'origine et les antécédents du traumatisme:

- ✓ Perte d'un proche (tué, enlevé, disparu);
- ✓ Destruction de propriété (incendie, déplacement abandon pendant la fuite, pillage);
- ✓ Ignorance de ce qui serait arrivé à un proche enlevé ou porté disparu;
- ✓ Présence lors d'un acte d'exaction traumatisant (cas des personnes ayant assisté à l'égorgeage de leurs proches);
- ✓ Présence lors d'un acte affectant la sensibilité (assassinat ou maltraitance de femmes enceintes, d'enfants, de personnes âgées, de personnes handicapées);
- ✓ Victime des exactions terroristes et victime de violation de droits (par les acteurs de la sécurité et/ou communautaires);
- ✓ Survivante de VBG ou victime de traitement sexiste;
- ✓ Victime de discriminations identitaires et religieuses; etc.

Pour que l'écoute puisse réussir, il faut tenir compte de détails pratiques sur le cadre de l'entretien d'aide:

- ✓ L'accompagnateur ou médiateur doit prêter attention et laisser l'autre s'exprimer librement, le laisser s'ouvrir et se décharger;
- ✓ L'entretien doit se faire dans la langue la mieux parlée par le patient, ce qui suppose que le médiateur doit aussi parler cette langue, car la présence d'un tiers (interprète) peut ne pas mettre le patient en confiance;
- ✓ Dans la disposition, il faut maintenir le contact visuel et la position de l'accompagnateur ne doit pas donner l'impression d'intimider le patient (par exemple, ne pas se tenir debout alors que le patient est assis);
- ✓ Le ton, les gestes, les regards et l'expression faciale sont autant des données à prendre en compte pour voir à quelle ampleur le récit a affecté et affecte encore le patient;
- ✓ Pendant le récit, il faut observer et analyser les interruptions partant de ce qui remplace la narration pendant ces interruptions (pleur, silence, larmes qui coulent, sursaut de peur, cri, etc.);
- ✓ Il faut se maîtriser, maîtriser ses émotions et maîtriser son tempérament. Les patients peuvent paraître violents, dépressifs ou manifester les signes de rechute;
- ✓ Le cadre (lieu) doit être bien aménagé de sorte à donner tout le confort et toute la confiance à celui qui livre son récit: vaste et spacieux, pas encombré, calme, aéré,

propre, chaises disposées face à face autour d'une table, de l'eau fraîche, etc. à défaut de tels cadres dans les communautés cibles du projet, les écoutes sont faites généralement sur des nattes à domicile ou sous un arbre, tout en respectant le principe de confidentialité (une personne à la fois, loin du regard des autres).

(2) Le suivi de proximité

Les ambassadeurs de la paix mènent fréquemment des visites chez les bénéficiaires d'assistance psychosociale sur rendez-vous. Ces visites permettent de suivre et d'apprécier comment les patients perçoivent et assument leur expérience traumatique. Un rapport mensuel est produit par chaque ambassadeur de la paix sur les personnes qu'il a suivies. Le suivi de proximité est aussi assuré par des proches (membres de famille) affectés à cette cause, pour donner plus de confiance à la cible (bénéficiaire) et favoriser le retour à la normale de son état et de ses facultés.

Le suivi permet aussi d'assurer la documentation et le tracing selon l'approche IDTR de l'assistance psychosociale. Cette approche consiste en quatre étapes à savoir l'Identification, la Documentation, le Tracing (recherche des origines communautaires et des membres de famille dispersés), et la réunification familiale et communautaire. Pendant le suivi, les médiateurs peuvent faire des investigations dans la communauté pour trianguler le récit avec le vécu de la communauté avant et pendant la crise, analyser les facteurs de stigmatisation et de rejet entre les personnes suivies et les membres de leurs communautés ou familles (fuite ou évitement, regard direct ou refus de regard, éloignement ou embrassade, les larmes et pleures, etc.)

(3) Le référencement

Le référencement intervient à la suite de l'écoute ou des premiers suivis de proximité. Les centres d'encadrement et les plateformes réfèrent les bénéficiaires selon la nature du problème identifié. Les jeunes victimes des problèmes psychologiques, psychiatriques et mentaux sont ainsi orientés vers les spécialistes identifiés (psychologue, psychiatre, personnel de santé mentale). Lorsque le patient manifestant les signes de souffrance psychologique est identifié par l'assistant social ou les membres de la plateforme sous le contrôle du psychologue, il est systématiquement référé chez ce dernier. En revanche si le psychologue identifie le besoin de prise en charge pharmacologique le patient est référé chez le spécialiste en santé mentale ou le psychiatre pour la prise des médicaments (psychotropes).



Les personnes peuvent aussi être référencées à d'autres structures partenaires qui offrent des services d'assistance en santé mentale. Ce qui demande aux accompagnateurs psychosociaux d'avoir un répertoire d'acteurs (organisationnels, étatiques et individuels) intervenant sur le sujet dans la communauté et les environs. A la fin de tout processus (dans certains cas même pendant), le patient revient dans son centre de prise en charge psychosociale pour continuer sa préparation pour la réintégration.

2. Les activités en atelier ou « coins » dans les structures d'appui psychosocial

La prise en charge psychosociale des personnes vulnérables et à risque dans les centres dédiés à cette fin, se fait à travers un ensemble d'activités, aussi bien ludique que socio-récréatives. Ces activités sont menées dans des ateliers que nous appelons ici « coin ». En plus de l'écoute active qui constitue le premier « coin » de l'assistance psychosociale, les autres activités qui meublent le programme de prise en charge dans les centres mandatés sont:

(1) Le « coin » causerie éducative

Il s'agit d'un cadre réservé aux activités de causeries éducatives avec les jeunes sur plusieurs thématiques en lien avec la promotion de la paix, la cohésion sociale, la sécurité, l'équité de genre, les pratiques familiales essentielles, etc. Les Ambassadeurs Communautaires de la paix, les maîtres coraniques formés à la prévention de l'extrémisme violent à travers des cours d'éducation à la citoyenneté et à l'insertion professionnelle, les membres des plateformes et des personnes spécialisées seront sollicités dans son animation. Ils peuvent le faire en se servant de la boîte à images comportant quatorze thèmes élaborés en s'inspirant du rapport du PNUD *Sur les chemins de l'extrémisme en Afrique* de 2016 et du *Plan des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent* publié en 2015.

Dans le cadre du projet JSPS, les personnes suivies sont réparties en petits groupes pour faciliter la participation de tout le monde. Il est important que chaque personne s'intègre dans la discussion pour permettre l'interaction qui fait partie intégrante des mesures d'accompagnement psychosocial. Dans le respect des règles de causerie éducatives, le nombre de participants par groupe est restreint à moins de vingt personnes, permettant en même temps une application facile des mesures de protection contre la pandémie de COVID-19 (distanciation). Un ensemble de 14 thématiques a été développé dans les coins dont les messages suivent une double orientation: le contre et le pour.



- Contre: (1) les discours de haine, (2) la mauvaise compagnie, (3) la consommation de la drogue, (4) l'argent sale, (5) les mariages précoces et forcés, (6) les violences sexuelles physiques et psychologiques sur les filles et les femmes et (7) les violences économiques à l'égard des filles et des femmes.
- Pour: (8) la tolérance religieuse et culturelle, (9) le vivre ensemble, (10) la gestion des conflits, (11) l'amour de la patrie, (12) l'éducation officielle et religieuse, (13) l'éducation complète à la sexualité et (14) l'équité de genre.

(2) Les « coins » animation sonorisée et animation télévisée

Les deux coins peuvent être regroupés ou séparés. Ce sont des cadres réservés à l'animation communautaire ou de groupe, à base des supports audio et/ou vidéo. Ces animations sont spécialement destinées à accompagner les causeries éducatives, afin de faciliter par l'animation, la transmission, la réception et l'appropriation du message. Elles se traduisent par des spots en langues locales et les courts-métrages. Pour faciliter ces animations, les centres d'accompagnement psychosocial doivent être équipés en matériels nécessaire: baffles amplifiés, postes radios, poste téléviseur, supports audio-visuels (clé USB, CD/DVD, Disques durs externes), etc.

(3) Le « coin » genre ou coin spécifique aux filles/femmes

Les aspects comme l'hygiène menstruelle (relève de la dignité de la jeune fille), la santé de la reproduction, les mariages forcés et précoces, les grossesses précoces et indésirées, sont abordés dans un atelier spécifique pour les jeunes filles. Elles sont animées par des « ambassadrices de la paix » et les femmes membres de la plateforme communautaire dont l'expertise sur les différentes questions et la maîtrise du facteur culturel sur ces questions est mise à contribution. Ces sujets sont généralement abordés lors des séances d'activités spécifiques aux femmes comme les moments de tresses, pendant lesquelles des musiques et messages audio sont véhiculés à dessein de susciter la discussion autour des sujets fondamentaux.

(4) Le « coin » activités socio-récréatives et ludiques

Une part importante est accordée aux activités de loisirs, pour permettre non seulement d'apporter une coloration vive à l'accompagnement, mais aussi de faire découvrir et développer les talents des bénéficiaires. Les activités socio-récréatives menées dans les centres sont le dessin, le coloriage, les jeux de société, les chants, etc. La musique,



les sketches et le théâtre participatif sont aussi importants pour le redressement mental et psychique, et ce font dans les centres ou en communauté. Ils apportent un sentiment de gaieté et de joie qui contribue à la stabilité de la personne.

Le sport fait aussi partie des activités menées pour renforcer la cohésion sociale entre les personnes suivies d'une part, et d'autre part entre les personnes suivies et les autres membres de la communauté. Ceci apporte aux patients un épanouissement physique, mental et social. Les activités sportives pratiquées sont l'athlétisme (course), le football et le handball. C'est dans cette logique que le projet JSPS a doté les centres mis sur pied dans le volet de l'accompagnement psychosocial de matériels nécessaires à la pratique du sport: ballons, filet, sifflets, maillots, etc. En plus de matériels servant pour les animations sonorisées et télévisées qui accompagnent les causeries éducatives, les centres sont aussi dotés d'équipements permettant l'animation communautaire en plein-air comme les sensibilisations, le sport et le théâtre participatif. Par exemple : un Hofer, des micro-baladeurs, des haut-parleurs, etc.

(5) Le « coin » insertion socio-économique et professionnelle

C'est un coin où des causeries éducatives sont organisées pour l'éveil aux *opportunités locales d'insertion professionnelle* (les richesses de mon village, l'esprit d'entreprise, les préjugés professionnels, le projet professionnel), la *connaissance de l'argent* (argent sale, argent propre, l'utilité de l'argent), la *connaissance des lieux de formation professionnelle* (les centres publics de formation professionnelle, les centres privés de formation professionnelle, lieux d'apprentissage dans les entreprises individuelles ou privées), etc. Le but des discussions autour de ces thématiques est de lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes, puisque ces deux fléaux sont parmi les facteurs de vulnérabilité » de ces jeunes à l'enrôlement dans les groupes extrémistes violents.

Les échanges participatifs sur les secteurs socioéconomiques et professionnels s'accompagnent des ateliers pratiques au cours desquels les bénéficiaires d'appui psychosocial s'exercent à un métier pour développer leur projet professionnel. Les domaines explorables dans ce cadre sont les suivants:

- *L'agriculture* (individuellement ou en groupe): culture du riz, maïs, haricot, mil, sorgho, etc. Les cultures maraichères et les jardins sont aussi d'excellentes options innovantes. Quelques cibles du projet JSPS (20 ex-otages à Limini et Amchidé) ont bénéficié à cet effet de kits agricoles. Certaines plateformes ont aussi fait des



champs communautaires, dont les produits sont utilisés pour renforcer la caisse, appuyer les centres, aider les nécessiteux (ménages exposés à l'insécurité alimentaire).

- *L'agroforesterie*: elle consiste en la mise en place des pépinières, servant à la mise en place des vergers, jardins et des forêts communautaire. Cette activité est expérimentée par les CEMEJEUN de l'arrondissement de Fotokol (Wangara et Warou) en faisant des pépinières. Au-delà de la rentabilité économique, il y a aussi la protection de l'environnement qui est à féliciter ici.
- *L'agroalimentaire*: c'est essentiellement la transformation locale des produits agricoles en biens de consommation. Il s'agit par exemple de la fabrication et conservation des farines, la fabrication des spaguettis (*talia*), l'extraction des jus de fruit et des huiles, le recyclage des pattes d'arachides desquelles l'huile est extraite pour fabriquer des produits consommables appelés bakourou, etc.
- *La restauration*: cuisson et commercialisation des repas, beignets (accompagné du thé, du haricot ou de la bouillie), (viande ou poisson frit, grillé ou braisé), cuisson des bouillies enrichies pour nourrissons, des friandises etc.
- *Le commerce*: les bénéficiaires du centre amènent leurs productions sur les marchés locaux hebdomadaires pour les revendre (habits, nattes, bonnet, habits tricotés, nappes brodées, etc.); sans oublier la commercialisation des produits agricoles stockés, ou des matériels utilisés dans les activités de couture et de l'artisanat (pagnes, étoffes, fils, etc.)
- *La couture* et les métiers assimilés tels que la broderie (à main ou à machine), le surfilage, le tricotage, etc.
- *L'artisanat*: fabrication d'objets d'art, qui inclut le tissage (bonnets, nattes, éventails), la vannerie, la tannerie, la sculpture, la forge, la poterie, etc.
- *Autres métiers*: cordonnerie, coiffure (homme/femme), mécanique (réparation des engins et des appareils), etc.

Ce « coin » a une importance capitale, dans la mesure où il participe directement à lutter contre la pauvreté et le chômage des jeunes. Ces deux fléaux (chômage et pauvreté), sont parmi les facteurs de vulnérabilité qui exposent les jeunes à l'enrôlement dans les groupes extrémistes violents. En plus, le coin a non seulement pour but de préparer les



jeunes à l'insertion professionnelle, mais aussi de combattre l'oisiveté et le stress psychologique. Des personnes ressources seront identifiées localement pour solliciter leurs services dans l'encadrement pratique des jeunes dans ces différents métiers. Les activités du coin profitent du contexte de la crise qui leur offre un important marché local, du fait que certaines activités sont encore en arrêt ou peinent à se relancer. En plus, les revenus des activités peuvent être utilisés pour redynamiser les centres, supporter les charges de fonctionnement, motiver les encadrants et les personnes ressources, etc.

(6) *Coin Alphabétisation fonctionnelle et numérique*

Il s'agit d'un coin où les jeunes n'ayant pas les capacités d'écrire et s'exprimer en langues officielles (Français ou Anglais) peuvent apprendre les éléments basiques leur permettant de se débrouiller. Pour être attractives, ces activités d'alphabétisation devraient être directement liées aux besoins de mieux s'en sortir dans le langage et la maîtrise des métiers, mais aussi mieux utiliser les TIC qui sont de plus en plus utiles dans la vie. L'utilisation des TIC est d'ailleurs présentée comme une opportunité d'insertion socioéconomique offrant d'importantes ouvertures à la créativité. On peut par exemple avoir:

- La *maintenance*: maintenance réseaux, réparation des appareils (téléphones, radios, ordinateurs), installation des machines, etc.
- Les *services bureautiques*: saisie, impression, photocopie, etc. Ils bénéficient de l'électrification solaire des centres pour se développer dans les villages, jadis privés de ces services à cause de leur non-électrification.
- L'*économie numérique*: mobile money, ventes en ligne sur les réseaux sociaux, initiation à la nouvelle économie avec les cryptomonnaies, etc.

3. Ressources et suivi-évaluation

(1) *Les ressources nécessaires*

L'accompagnement psychosocial nécessite un ensemble de ressources pour mener à bien les activités. On a besoin des ressources matérielles et humaines.

- ❖ **Les ressources matérielles**: les boîtes à images pour les causeries éducatives, les équipements pour les animations sonorisées et audiovisuels (baffles, postes radios, postes téléviseurs, etc.), les équipements pour les animations plein-air et les activités



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



unicef
pour chaque enfant



37

socioculturelles (haut-parleurs, banderoles, etc.), les supports des médias (clé USB, disque dur externe, cassettes et CD/DVD, etc.), les manuels et guides pour les différents modules de formation (TIC, éducation civique, résolution des conflits, lutte contre les VBG, entrepreneuriat, etc.).

- ❖ **Les ressources humaines:** les médiateurs communautaires (ambassadeurs de paix, membres de la plateforme de médiation, leaders communautaires), les éducateurs et accompagnateurs psychosociaux (EPS et APS), les moniteurs pour les différentes activités d'animation, les personnes ressources pour échanges d'expériences, le mentorat et les activités socioprofessionnelles.

(2) Cadre de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation en accompagnement psychosocial est un procédé important qui permet d'ajuster les interventions selon les besoins des personnes accompagnées, de donner des orientations partant des leçons apprises à des histoires à succès pour les éventuelles interventions à venir. Dans ce cadre, le suivi-évaluation consiste à:

- ❖ Un plan de suivi-évaluation assorti des indicateurs et des outils de vérification pour les interventions planifiées;
- ❖ La réalisation des monitorings communautaires et individuels sur l'évaluation des besoins des personnes suivies;
- ❖ Le reporting permanent des incidents et des risques d'incidents qui peuvent avoir un effet sur l'état des personnes accompagnés;
- ❖ Les visites (de terrain ou à domicile) pour suivre l'évolution des interventions de soutien psychosocial et leur impact sur les personnes suivies et les communautés;
- ❖ Un ensemble de mécanisme feedback pour avoir les rétroactions des communautés à travers un No vert (court et gratuit), un comité de gestion des plaintes, une boîte à suggestion.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS PRATIQUES

Dans la prise en charge psychosociale des personnes vulnérables à l'extrémisme violent, ou de toutes autres personnes vulnérables aux situations de crise, les accompagnateurs doivent observer certaines règles pratiques de conduite:

- La réadaptation ne se fait pas du jour au lendemain, c'est un processus qui prend du temps. L'agent accompagnateur doit donc faire preuve de patience et de persévérance, ne pas céder au sentiment d'impuissance et d'épuisement;
- L'efficacité du suivi dépend en grande partie des personnes en crise. C'est donc au cas par cas qu'il faut apprécier les évolutions;
 - Les conditions de vie ont une grande influence sur les résultats et les effets souhaités. Pendant tout le processus, il est important de s'assurer que les personnes vulnérables ont les moyens d'existence nécessaire (alimentation, eau potable, vêtements, logement, sécurité, etc.). Une personne en sécurité alimentaire se rétablira plus rapidement qu'une personne en situation d'insécurité alimentaire par exemple. De même, les personnes suivies répondent facilement dans un environnement de sécurité que lorsqu'il y a encore des attaques;
- D'autres facteurs pouvant influencer le processus de prise en charge, c'est la nature de la crise (pertes de repères, trouble de langage, trouble de conscience, crise épileptique, transe, etc.). C'est en fonction de la nature de la crise qu'il faut définir l'orientation et le contenu de l'offre d'accompagnement psychosocial;
- L'un des caractères requis chez les assistants psychosociaux, c'est l'empathie ou pouvoir se mettre à la place de l'autre, sentir dans sa peau ce que l'autre ressent;
- Le respect de la confidentialité est une impérative. Pendant la prise en charge, l'entretien d'aide (écoute) ne doit pas être confondu aux autres formes d'entretien (interrogatoire, confession, entretien d'embauche, etc.). Les informations reçues ne doivent pas faire l'objet de divulgation et de diffusion.



RÉPERTOIRE DES ACTEURS INSTITUTIONNELS INTERVENANT DANS L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOSOCIAL

ASSOCIATIONS/ONG LOCALES ET NATIONALES	ONG INTERNATIONALE	AGENCES DES NATIONS UNIES
<ul style="list-style-type: none"> - Action Locale pour un Développement Participatif et Autogéré (ALDEPA) - Association Camerounaise pour le Développement Communautaire (ACDC) - Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (ALVF) - Association Rayons de Soleil (ARS) - Association SEMBE - Centre Évangélique de Formation Ménagère et Artisanale (CEFMA) - Demthou Humanitarian - Local Youth Corner (LOYOC) - Réseau des Ambassadeurs pour l'Éducation Communautaires (RESAEC) - Réseau Foi et Libération (RFL) - Réseau Service Civil pour la Paix (SCP) - Saare Tabitha 	<ul style="list-style-type: none"> - Action Contre la Faim (ACF) - Alliance for International Medical Action (ALIMA) - Children Life in Rural Area (CLiRA) - Cooperazione Internazionale (COOPI) - Croix-Rouge - Equal Access International (EAI) - International Medical Corps (IMC) - International Rescue Committee (IRC) - INTERSOS, - Lutheran World Federation (LWF) - Médecins Sans Frontières (MSF), - Plan International, - Première Urgence Internationale (PUI) - Solidarités International (SI) 	<ul style="list-style-type: none"> - PNUD - UNFPA - UNICEF - OIM - FAO - HCR - OMS - ONU Femmes - <i>UNESCO</i>



Annexe :

CRITERES DE SELECTION DES BENEFICIAIRES

Date : _____ **lieu :** _____

La sélection n'est à faire que parmi les jeunes de 12 -29 ans, dans les 7 catégories ciblées dans le projet, à savoir : ex-associé, ex-otage, membre des comités de vigilance, élèves coraniques, moto-taximen, praticiens de la frontière.

Devant contribuer à la consolidation de la paix et de la sécurité dans la région de l'Extrême-Nord qui fait face à la crise de Boko Haram, les critères de sélection sont organisés suivant les 7 dimensions de la sécurité humaine.

Les questions sont formulées de telle manière que la réponse oui signifie « il est vulnérable et il obtient 1 sur le critère » et non signifie « il n'est pas vulnérable et il obtient zéro sur le critère ».

Ceux à sélectionner comme bénéficiaire de projet dans chaque communauté cible devront l'être en partant du plus grand au plus faible score obtenu.

Les listes proposées en respectant ces critères doivent être validées par le Comité Communal d'Assistance Sociale, CCAS, avant de bénéficier des produits 3 et 4 du projet qui visent la réintégration communautaire.

Identification

1- Nom : _____

2- Date et lieu de naissance : _____

3- N° CNI : _____

4- Ethnie : _____

5- Religion : _____



Dimensions sécurité humaine	N°	Questions	Oui ou 1	Non ou 0
Sécurité personnelle	1	Jeune qui n'a pas d'acte de naissance (perdu ou n'a pas été fait) ?		
	2	Jeune qui n'a pas de carte nationale d'identité (CNI, n'a jamais fait ou perdu) ?		
	3	Jeune souvent tapé ou brimé par ses camarades ?		
	4	Jeune consommant des stupéfiants (drogue, tramadol, dissolution...) ?		
	5	Jeune qui a peur des membres de sa communauté ?		
	6	Jeune qui a particulièrement peur des adeptes actifs de Boko Haram		
Sécurité alimentaire	7	Jeune incapable de manger tous les jours à sa faim ?		
	8	Jeune qui dépend de ses parents ou proches pour manger ?		
	9	Jeune qui a peur que ses enfants ou autres dépendants ne mangent pas à leur faim ?		
Sécurité sanitaire	10	Jeune qui ne peut pas se soigner dans les formations sanitaires en cas de maladie ?		
	11	Jeune qui ne peut pas faire soigner ses enfants ou ses dépendants dans les formations sanitaires quand ils sont malades ?		
	12	Jeune qui se soigne avec les médicaments de la rue ?		
	13	Jeune qui se soigne chez le tradipraticien en cas de maladie ?		
	14	Jeune souffrant d'une maladie chronique (VIH, épilepsie, asthme, lèpre, diabète, hypertension...) ?		

	15	Jeune souffrant des problèmes mentaux ?		
Sécurité économique	16	Jeune qui ne mène pas actuellement d'activité génératrice de revenus licites ?		
	17	Jeune qui peine à reprendre ses activités économique d'avant la crise ?		
	18	Jeune qui ne peut pas obtenir des soutiens matériels ou financiers pour ses besoins de démarrage d'activité génératrice de revenus		
	19	Jeune menant des activités économiques interdites ?		
	20	Jeune n'ayant bénéficié d'aucune formation professionnelle ?		
	21	Jeune qui ne peut pas accéder à des formations professionnelles offertes dans sa communauté ?		
	22	Jeune qui ne peut pas proposer des activités économiques qu'il/elle souhaite mener ?		
	23	Jeune qui ne peut pas envoyer ses enfants et autres dépendants à l'école formelle ?		
	24	Jeune qui ne peut pas habiller ou donner d'autres biens à ses enfants et dépendants ?		
	Sécurité environnementale	35	Jeune vivant dans un habitat exposé aux risques de pluies ou de vent ?	
26		Jeune incapable d'accéder aux champs fertiles ?		
27		Jeune incapable d'accéder aux pâturages de qualité ?		
28		Jeune vivant dans un site de déplacés interne ?		

Sécurité communautaire

29	Jeune ayant vécu hors de sa communauté pendant au moins six mois ?		
30	Jeune qui fréquente des personnes inconnues ou non désirée dans la communauté (maître coranique itinérant, commerçant, autres) ?		
31	Jeune qui n'a jamais été ou a arrêté de fréquenter l'école formelle ?		
32	Jeune qui est abandonné par ses parents et les autres membres de sa famille ?		
33	Jeune victime de moquerie et injures de la part des autres membres de la communauté ?		
34	Jeune victime de rejet de la part de sa communauté d'origine ?		
35	Jeune dont le manque d'acte de naissance ou de CNI limite l'accès à la liberté de mouvement et aux services communautaires ?		
36	Jeune qui a envie d'être bien habillé et d'avoir des biens comme les autres membres de la communauté ?		
37	Jeune qui ne bénéficie pas des aides humanitaires données aux personnes déplacées internes et membres des communautés hôtes ?		
38	Jeune veuf/veuve ?		
39	Jeune divorcé(e) ou abandonné(e) par son mari ou sa femme ?		
	Jeune fille-mère ?		
40	Jeune qui ne veut pas envoyer ses enfants et autres dépendants à l'école formelle ?		

	41	Jeune de plus de 18 ans qui peine à trouver une femme/un époux ?		
	42	Jeune personne vivant avec un handicap ?		
	43	Jeune fils/fille, frère/sœur ou mari/femme d'un adepte actif de Boko Haram ?		
	44	Jeune, femme ou homme, ne sachant pas si son mari/femme parti chez Boko Haram est vivant ou mort ?		
	45	Jeune qui ne participe pas aux activités bénévoles organisées dans sa communauté ?		
	46	Jeune qui ne pratique pas sa religion comme les autres membres de sa communauté ?		
Sécurité politique	47	Jeune qui n'est pas membre d'un parti politique ?		
	48	Jeune qui ne participe pas aux votes ?		
	49	Jeune qui ne participe pas à la gestion des affaires de la communauté (comités de santé, de point d'eau, d'école, ...) ?		
	50	Jeune critique de l'Etat et des acteurs qui le représentent ?		

Grille d'appréciation :

- [1-15 oui] : Vulnérabilité primaire
- [16-30 oui] : Vulnérabilité intermédiaire
- [31-50 oui] : Vulnérabilité sévère.





Assurer les droits et les choix pour tous depuis 1969

 Rond Point Bastos

 UNFPACameroon

 +237 222 219 863

 <http://cameroon.unfpa.org>

 Rond Point Bastos

 UNFPACameroon

 cameroon.office@unfpa0prg

Leave no one behind !